

Zeitschrift:	Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins
Herausgeber:	Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätswerke
Band:	59 (1968)
Heft:	26
Rubrik:	Commission électrotechnique internationale (CEI)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Commission électrotechnique internationale (CEI)

Séance du CE 3, Symboles graphiques, du 22 au 31 octobre 1968 à Londres

Le CE 3 s'est réuni du 22 au 31 octobre 1968 à Londres sous la présidence de M. Georgii, Suisse. M. H. Benninger, secrétaire, Suisse, n'a pu assister à cette séance pour des raisons de santé. Il a été remplacé par M^{me} A. Diacon du Comité Electrotechnique Suisse que nous remercions ici d'avoir accepté cette tâche et de l'avoir remplie à la satisfaction générale.

L'ordre du jour était très chargé comme à l'accoutumée. Il comportait au point 2 la discussion du document 3(*Secrétariat*)388 relatif à la réorganisation du Comité d'Etudes N° 3 et donc très important pour la suite des travaux. La réorganisation proposée par le président et le secrétaire a été acceptée, en principe, la discussion a principalement porté sur les titres des Sous-Comités et Groupes de Travail. La nouvelle organisation comprend:

Comité d'Etudes n° 3: Symboles graphiques et leurs applications

Sous-Comité 3A:	Symboles graphiques pour schémas
Groupe de Travail 3A/1:	Symboles graphiques pour installations électriques utilisés en aéronautique
Groupe de Travail 3A/2:	Symboles graphiques pour le traitement de l'information
Sous-Comité 3B:	Etablissement des schémas, diagrammes et tableaux Désignation des éléments
Sous-Comité 3C:	Symboles graphiques utilisables sur le matériel
Groupe de Travail Mixte CCI/CEI:	Symboles graphiques pour les télécommunications

Ce dernier groupe de travail dépend directement d'une part du CE 3 de la CEI et d'autre part des Comités consultatifs internationaux (CCIR et CCITT) de l'UIT.

Les résultats de vote suivants ont été présentés: selon la Procédure des Deux Mois, concernant le document suivant:

3(*Bureau Central*)520: Symboles pour diagrammes de spectre de fréquences;

selon la Règle des Six Mois, concernant les documents suivants:

3(*Bureau Central*)514, Symboles additionnels pour dispositifs à semi-conducteurs et remaniements proposés à certains symboles de la publication 117-7.

3(*Bureau Central*)515, Symbole additionnel à la section C du chapitre III de la publication 117-3.

3(*Bureau Central*)516, Symboles de lignes, de circuits et de liaisons radioélectriques de télécommunication.

3(*Bureau Central*)517, Symboles fonctionnels pour transmission et applications diverses.

3(*Bureau Central*)518, Symboles fonctionnels pour des appareils d'enregistrement et de lecture.

3(*Bureau Central*)519, Symboles pour stations de service spatial.

Tous ces documents ont obtenu un nombre de voix suffisant pour permettre au président de déclarer qu'ils étaient approuvés et pourraient être soumis au Comité d'Action en vue de leur publication. Le Comité a examiné les quelques commentaires d'ordre rédactionnel parvenus au secrétariat et a mis ces documents définitivement au net.

Le Comité d'Etudes examina ensuite les documents suivants:

3(*Secrétariat*)380, Symboles pour lasers et masers.

3(*Secrétariat*)381, Symboles pour cristaux piézoélectriques, et lignes à retard.

3(*Secrétariat*)387, Symboles additionnels pour transformateurs.

3(*Secrétariat*)392, Symboles pour les organes de commande et les modes de fonctionnement de contacts et d'appareillage.

3(*Secrétariat*)391, Révision de la publication 113 de la CEI «Classification et définitions des schémas et diagrammes utilisés en électrotechnique.

Le document relatif aux organes de commande et aux modes de fonctionnement de contacts et d'appareillage a donné lieu à une discussion particulièrement longue entre les délégués. Un accord a finalement pu être trouvé.

Quant à la révision de la Publication 113 de la CEI, elle avait été demandée et présentée par le Groupe de Travail n° 3 chargé de l'élaboration des règles d'établissement des schémas.

L'ensemble de ces documents ont été mis à jour et après modifications par le secrétariat pourront être soumis aux Comités Nationaux pour approbation sous la Règle des Six Mois.

Le document 3(*Secrétariat*)389, Symboles pour dispositifs de contact et pour commutateurs à 2 positions, ayant été l'objet de commentaires très divergents a donné lieu à une longue discussion. Finalement la décision fut prise de reprendre entièrement l'étude de ces symboles et le document a été retourné au Groupe de Travail Mixte CCI/CEI. Ce dernier a été invité de s'adjointre des experts du domaine du courant fort pour coopérer à cette nouvelle étude.

Une discussion a été engagée au sujet du document ISO/TC 20(*Secrétariat* 522)852E, Recommandation ISO n° 1339, Symboles électriques pour l'aéronautique, en présence de M. Whitehead, secrétaire de l'ISO/TC 20. Ce document contient en partie des symboles qui ne sont pas en accord avec les Publications 117 de la CEI. Il est actuellement soumis à l'approbation des Comités Nationaux. Tant l'ISO que la CEI sont d'avis que les symboles publiés par ces deux organisations devraient être en accord. C'est une des raisons qui a poussé le secrétariat de l'ISO/TC 20 lors de sa réunion la semaine du 22 au 27 octobre 1968 de surseoir à la publication de ce document. A la suite d'une longue discussion pour trouver un mode de coopération entre les deux organisations, il a été finalement décidé de créer un Groupe de Travail n° 1 du CE 3 qui étudierait le problème et inviterait des membres de l'ISO/TC 20.

Les délégués présents ont pris connaissance des documents 12(*Secrétariat*)226 et 12(*Secrétariat*)229, Symboles d'information. L'étude des commentaires reçus au sujet de ces documents constituera la première tâche du Sous-Comité 3C dès qu'il aura été constitué.

Le document 44(*Bureau Central*)22, Supplément à la publication 204-1 de la CEI, Appendice D-Lettres de référence, a été remis aux délégués afin de connaître leur avis à son sujet. M. Nordelöf fit savoir que ce document avait été approuvé selon la Procédure des Six Mois, mais que le président du CE 44 avait décidé de surseoir à sa publication, si le Sous-Comité 3B était en mesure de présenter une nouvelle liste acceptable de lettres de référence.

Groupe de Travail N° 2: Le document 3(*Secrétariat*)393, Symboles graphiques pour fonctions logiques binaires, sera discuté lors de la réunion du CE 3 à Copenhague. Un document sur les éléments pour machines analogiques fera l'objet du futur travail de ce groupe qui pourrait être remanié à cette occasion.

Groupe de Travail N° 3: Ce groupe s'est réuni fin septembre à Paris. La prochaine réunion aura lieu à Bruxelles à fin février 1969. Il s'occupe de mettre au point les désignations des composants et les règles d'établissement des schémas.

Groupe de Travail Mixte CCI/CEI: Un grand travail a déjà été fait, mais il reste encore beaucoup de documents à étudier.

Publication à l'impression:

117-10, Antennes, stations et postes radioélectriques, déjà parue

117-11, Technique des hyperfréquences

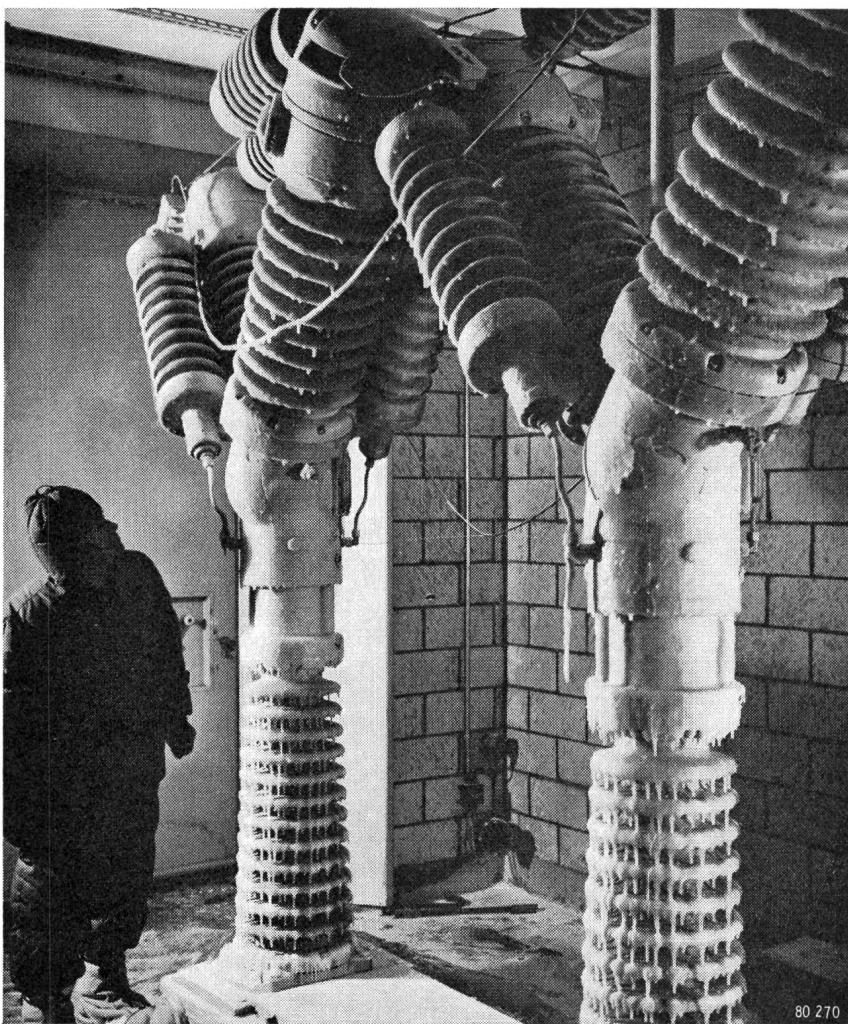
117-12, Diagrammes de spectre de fréquences

Prêt à être publié:

117-13, Symboles fonctionnels pour transmission

La prochaine réunion du CE 3 se tiendra à Copenhague, du 14 au 16 janvier 1969, et à Téhéran, automne 1969.

M. Ducommun



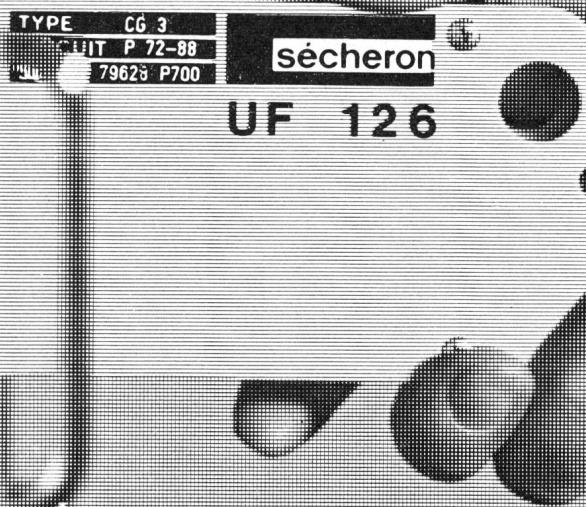
80 270

«Stillstand ist Rückschritt» lautet das ungeschriebene Gesetz aller Produktion. Wer heute Spitzenleistungen erbringen will, muss ständig auf der Suche nach Neuem, Besserem sein. Dabei gehen Entwicklung und Prüfung Hand in Hand. Zeitgemässen Einrichtungen zur Kontrolle der Produktion und zum Studium von Entwicklungsaufgaben sind die Hilfsmittel des Ingenieurs im Versuchslabor. Immer höher steigen die Anforderungen, immer strenger werden die Prüfbedingungen, immer differenzierter die Ausführung. Bruchteile von Millimetern sind ebenso ausschlaggebend wie Bruchteile von Millisekunden. Bei weit geringeren Abmessungen und Gewichten gegenüber früher wird heute ein Mehrfaches an Leistung verlangt. Oelarme Schalter wurden ehedem für Spannungen bis zu 30 000 Volt gebaut. Heute haben sie bis zu 1000 000 Volt zu bewältigen. Um das Verhalten solcher Schalter unter allen Betriebsbedingungen zu testen, werden diese Vorgänge in speziell eingerichteten Laboratorien möglichst naturgetreu nachgeahmt.



Maschinenfabrik Oerlikon 8050 Zürich

Haben Sie ein industrielles Regelproblem?



Für die Regelung von Drehzahl,
Spannung, Strom, Leistung usw.
bringen analoge oder digitale
Sécheron-Regeleinheiten
die Lösung

S.A. des Ateliers de Sécheron, Genève